



## Déposons nos cartables.

### Semaine d'action de la CFDT – 17 au 21 novembre 25

ÉDUCATION FORMATION  
RECHERCHE PUBLIQUES

*Pour obtenir les moyens d'une école inclusive ambitieuse et soutenable, et un statut pour les AESH.*

(Questionnaire « La formation »)

#### L'école inclusive, la formation et vous ?

- L'école inclusive quelles réussites et quelles difficultés au quotidien dans notre travail ?
- De quelles **formations** aurait-on besoin pour y faire face ?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré, changé et comment le faire ?
- A quel niveau faut-il le porter ?
  - **Sur le lieu de travail**
  - Au niveau **départemental** et / ou **académique**
  - Au niveau **national**

Ci-dessous, ce que propose la CFDT pour la formation. Voir aussi le mémorandum revendicatif complet.



Le mémorandum complet en ligne

**En fin de réunion, "déposons nos cartables" : notre échange nourrit l'action nationale.**

#### En constituant un **tas de cartable**

- Chacun remplit la carte postale - ou sur papier libre - avec un constat, une revendication,
- On la dépose sur son sac, sa sacoche, son cartable
- Avec tous les participants à l'échange, on constitue un tas de tous nos sacs, sacoches, cartables et on se prend en photo pour poster sur les réseaux.
- L'un des participants dépose un cartable numérique et donne le nombre de participants.

#### En postant un **cartable numérique**

- Chacun remplit sa carte postale numérique (via le site <https://deposons-nos-cartables.cfdt-egrp.fr>)
- Avec tous les participants à l'échange, on se prend en photo pour poster sur les réseaux.



Les hashtags : #DeposonsNosCartables / #EcoleInclusiveSoutenable

L'application « déposons nos cartables ».

## 2. Formation initiale et continue des personnels

Les enseignant·e·s et les AESH débutent souvent leur mission sans préparation suffisante à l'accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. La formation initiale reste très inégale selon les académies, et les modules consacrés à l'inclusion sont trop souvent optionnels ou trop théoriques.

La formation continue, de son côté, est lacunaire et dépendante des choix académiques : elle ne permet ni de répondre à la diversité des situations rencontrées, ni de développer des compétences spécialisées adaptées aux besoins des élèves.

Les personnels manquent ainsi de repères, de ressources et de temps pour actualiser leurs connaissances, travailler en interdisciplinarité et coopérer avec les autres acteurs éducatifs et médico-sociaux.

**L**a réussite de l'école inclusive repose sur la **professionnalisation** des personnels. Il ne suffit pas d'affirmer le principe d'inclusion : il faut donner aux équipes les moyens d'agir avec compétence et sérénité. La formation doit être pensée comme un **levier central de la qualité du service public** et comme une **garantie pour la santé au travail** des personnels.

La CFDT revendique une approche qui conjugue :

- une **formation initiale obligatoire** pour tous les futur·e·s enseignant·e·s et AESH, afin de ne pas laisser les collègues entrant dans le métier seul·e·s face à des situations complexes ;
- une **formation continue accessible et régulière**, permettant d'acquérir des compétences ciblées et de développer la coopération interprofessionnelle ;

- une valorisation des compétences psychosociales et des pratiques réflexives (analyse de pratiques, supervision).

## Revendications de la CFDT

- Intégrer dans chaque master MEEF un volume obligatoire de formation pratique à l'inclusion (modules dédiés, observation de dispositifs inclusifs, adaptation pédagogique et évaluation).
- Pour les AESH, assurer une formation initiale en présentiel, et bien au-delà des 60 heures actuelles.
- Mettre en place un plan national de formation continue obligatoire sur l'inclusion, garantissant un nombre d'heures annuel dédié et des formations adaptées aux besoins exprimés par les équipes.
- Développer des modules spécialisés (TSA, DYS, TDAH, troubles du comportement, etc.), accessibles en présentiel et en ligne, avec des ressources pédagogiques validées.
- Organiser des formations interprofessionnelles réunissant enseignants, AESH, professionnels du secteur médico-social et personnels médico-psycho-sociaux de l'Éducation nationale, avec des temps banalisés et reconnus dans le service.
- Intégrer dans les plans de formation des sessions de développement des compétences psychosociales (communication non-violente, gestion du stress, travail collectif), ainsi que des temps d'analyse de pratiques et de supervision.